

**DESCRIPTIF TYPE DE TRAVAUX DE REQUALIFICATION GROS VRAC (selon schéma classique) POUR INFORMATION CLIENTS**

QUAND		QUOI	PRESTATAIRE	OUI TECHNIQUE ADAPTÉE	CARACTÉRIS- TIQUE	RISQUES ASSOCIES POUVANT IMPACTER LE SITE D'ACCUEIL	DISPOSITIONS DE MAITRISE DES RISQUES PARTICIPANT A DIMINUER L'IMPACT DES TRAVAUX SUR LE SITE D'ACCUEIL	REMARQUES
Avant semaine travail	Heures ouvrées	Mise en place de capacités tampons si besoin de continuité de service	oui	oui	non	Déplacement engin (camion) levage manutention cuve, présence de capacités de GPL hors endos, sur site client	Règles de l'art, et respect du code du travail (levage manutention, balisage de la zone de travail)	Date et heures définies et emplacements identifiés avec exploitant (ors de la pré visite (balisage, mise en sécurité des cuves tampon, par dient)
Semaine des travaux lundi	8h30	Arrivée des intervenants	oui	oui	non	Déplacement sur site	Règles de déplacement du site et stationnement aux lieux prévus	Selon dispositions retenue lors de la pré visite
		Démarche de prévention des risques et de maîtrise	oui	oui	non	Sans objet	Plan de prévention à la charge du site d'accueil ( Décret n° 92-158 du 20 février 1992, DRI 93-14 DU 18 03 1993, Arrêté du 19 03 1993 plan de prévention pour produits dangereux)	
	9h	Arrivée du camion	oui	oui	oui	Déplacement camion	Selon protocole de sécurité transport habituel chez client	Balisage de la zone de travail après mise en place camion par prestataire
	Matin	Transfert partiel de produit de la cuve dans les capacités tampon	oui	oui	selon les cas	Fuite de GPL lors du transfert	Modes opératoire de la profession et qualification des intervenants	Par prestataire
		Bascule de la cuve sur tampons pour continuité de service si nécessaire	oui	oui		Arrêt d'exploitation pour bascule cuve/tampons ; risques possibles sur installation client (discontinuité d'alimentation gaz)	En concertation avec exploitant	Selon dispositions retenue lors de la pré-visite
		Reprise phase liquide produit cuve	oui	oui		oui	Fuite de GPL lors du transfert	Modes opératoires de la profession et qualification des intervenants
	Après-midi	Torchage de la phase gazeuse pour décompression cuve (après départ camion)	oui	oui	non	feu, chaleur, et bruit	Permis de feu client, appel des pompiers pour information, modes opératoires de la profession et qualification des intervenants (balisage extincteurs, ..), attention au risque de présence de pulvérisants sur les sites céréaliers (explosibles en présence flamme torchage)	Zone de torchage selon dispositions retenue lors de la pré-visite (évacuation préalable des produits inflammables et traçant la chaleur, à la charge du client); balisage, surveillance permanente par prestataire
Après-midi	Remplissage en eau dès que la pression de la cuve est inférieure à la pression du réseau utilisé, jusqu'à remplissage complet	oui	oui	feu, chaleur, et bruit				
Mardi	Matin	Re-épreuve hydraulique en présence d'un représentant de la DREAL (organisme habilité)	oui	selon disponi- bilité	non	Pas de risque significatif pour le site d'accueil	Modes opératoire de la profession et qualification des intervenants	La mise en surpression est gérée par le représentant de la DREAL
	Après-midi	Vidange cuve	oui			Présence d'eau, évacuation	Selon dispositions retenue lors de la pré visite	
Mercredi et jeudi	Journée	Début de démontage des accessoires de la cuve (robinetterie, jauges, détente etc)	oui	selon disponi- bilité	non	Pas de risque significatif pour le site d'accueil	Travaux à l'intérieur de l'endos et/ou sous zone balisée	Selon dispositions retenue lors de la pré visite
	Matin	Remplacement des accessoires de la cuve (robinetterie, jauges, détente etc)	oui			Pas de risque significatif pour le site d'accueil	Travaux à l'intérieur de l'endos et/ou sous zone balisée	Selon dispositions retenue lors de la pré visite
	Selon besoin	Re-alimentation des tampons si besoin selon consommation client et besoin de pression	oui			oui	Fuite de GPL lors du transfert	Modes opératoire de la profession et qualification des intervenants
Journée	Ponçage puis peinture de la cuve et des canalisations	oui	non	Pas de risque significatif pour le site d'accueil	Travaux à l'intérieur de l'endos et/ou sous zone balisée	RAS		
Vendredi	9h	Arrivée premier camion pour mise en gaz (mise en pression en phase gazeuse à 4 bars de la cuve)	oui	oui	non	Fuite de GPL lors du transfert	Modes opératoire de la profession et qualification des intervenants	balisage de la zone de travail après mise en place camion par prestataire
	10h	Contrôle d'étanchéité de la cuve et de ses périphériques (vapo, canalisations accessoires...)	oui	oui				
	Fin de matinée	Livraison en phase liquide (totalité du premier camion, afin de disposer au moins d'un niveau de 33% permettant le torchage)	oui	oui				
	Heure du déjeuner environ	Torchage du volume résiduel d'air présent dans la cuve (si niveau > 33%)	oui	oui	non	Feu, chaleur, et bruit (durée de torchage d'environ 30 minutes)	Permis de feu client, appel des pompiers pour information, modes opératoires de la profession et qualification des intervenants (balisage extincteurs, ..), attention au risque de présence de pulvérisants sur sites céréaliers (explosibles en présence flamme torchage)	Zone de torchage selon dispositions retenue lors de la pré-visite (évacuation préalable des produits inflammables et traçant la chaleur, à la charge du client); balisage, surveillance permanente par prestataire
	Début d'après midi	Bascule des tampons sur la cuve pour reprise service sur stockage principal	oui	oui	selon les cas	Arrêt d'exploitation pour bascule cuve/tampons; risques possibles sur installation client (discontinuité d'alimentation gaz)	En concertation avec exploitant	Selon dispositions retenue lors de la pré visite
	Après-midi	Livraison en phase liquide (complément avec second camion, le maximum ayant été livré le matin, empiègement jusqu'à 85% pour contrôle du bon fonctionnement des jauges et du point haut, selon nécessités réglementaires)	oui	oui	non	Fuite de GPL lors du transfert	Modes opératoire de la profession et qualification des intervenants	Balisage de la zone de travail après mise en place camion par prestataire
Après semaine de travail	Heures ouvrées	Enlèvement des cuves tampons	oui	Selon disponi- bilité	non	Déplacement engin (camion) levage manutention cuve, présence de capacités de GPL hors endos, sur site client	Règles de l'art, et respect du code du travail (levage manutention; balisage de la zone de travail)	Date et heures définies avec exploitant lors de la pré visite (place nette sur chantier)

**NOTA BENE :** Ce document est utilisé uniquement, par mesure compensatoire, quand l'exploitant (CPE n'a pas de Plan de Prévention.  
Il informe le responsable du site des activités apportées par l'Entreprise Extérieur, maître d'œuvre du chantier de Requalification, et mandaté par Antargaz Finagaz.

Antargaz Energies - Immeuble Les Renardières - 3 place de Saverre - 92400 Courcouronnes  
S.A.S au capital de 952.024,42 Euros - SIREN 382 151 272 RCS Nanterre